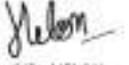


Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Chloé MELON

9 A A

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2,
notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e
arrondissement, à chaque conseiller.ère le 5 juin 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Madame Léa VASA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des
membres présents

Nombre de Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Céline MELON

9 A A

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 23 janvier 2024

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, Livre V, Titre 1^{er}, Chapitres 1^{er} et 2, notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque conseiller.ère le mardi 5 juin 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 6 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

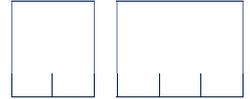
Nombre de Votants : 19

Pour : 19

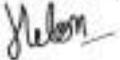
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Céline MELON

9 A A

10-2024-11 : Approbation du Budget Supplémentaire 2024 de l'État spécial d'arrondissement

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2511-45 ;

Vu l'exposé de motifs n° 10-2024-11 en date du 11 juin 2024 présenté par Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e, par lequel celle-ci propose d'approuver le Budget Supplémentaire de l'état spécial du 10^e arrondissement pour l'exercice 2024 ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : Le Budget Supplémentaire de l'état spécial du 10^e arrondissement pour l'exercice 2024 est approuvé conformément aux tableaux joints.

Nombre de votants : 20

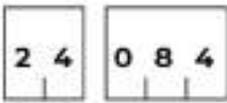
Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 1

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 446,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	71 793,00	0,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	55 524,00	2 074,13
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	300,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	112 000,00	22 347,03
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 000,00	837,16
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	46 386,00	0,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	12 600,00	0,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	127 339,00	15 198,82
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	1 000,00	0,00
6156	MAINTENANCE	29 000,00	4 174,42
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 000,00	0,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 200,00	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	27 057,00	18 286,77
6234	RÉCEPTIONS	2 000,00	95 275,80
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	3 000,00	0,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	50 200,00	0,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	2 000,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 411,00	0,01
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	100,00	900,00
Total Chapitre 011		571 356,00	159 094,14
Total Rubrique 020		571 356,00	159 094,14
Rubrique 02028	FLUIDES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	0,00	7 529,55
Total Chapitre 011		0,00	7 529,55
Total Rubrique 02028		0,00	7 529,55



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

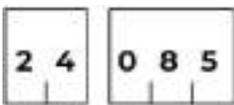
G. HILON
G. HILON

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0241	EQUIPEMENTS ASSOCIATIFS		
	Chapitre 011		
	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	2 000,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	2 600,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000,00	0,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	60 000,00	0,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	30 000,00	0,00
6156	MAINTENANCE	900,00	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	0,00	12 327,60
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	2 000,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	11 500,00	0,00
	Total Chapitre 011	110 000,00	12 327,60
	Total Rubrique 0241	110 000,00	12 327,60
Rubrique 0242	MAISONS DES ASSOCIATIONS		
	Chapitre 011		
	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	350,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	6 034,67	6 034,67
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	500,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	700,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300,00	0,00
6156	MAINTENANCE	900,00	581,22
6184	VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	4 235,00	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	4 000,00	0,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	4 500,00	29 509,13
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	7 000,00	500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	12 000,00	159,36
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	5 000,00	0,00
	Total Chapitre 011	45 519,67	36 784,38
	Total Rubrique 0242	45 519,67	36 784,38

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0282	TRAVAUX URGENTS		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	615221 BÂTIMENTS PUBLICS	471 410,00	28 971,10
	Total Chapitre 011	471 410,00	28 971,10
	Total Rubrique 0282	471 410,00	28 971,10
Rubrique 0381	CONSEILS DE QUARTIER		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	5 000,00	973,99
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	150,00	0,00
	61351 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	500,00	0,00
	61358 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	3 000,00	0,00
	6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES	1 000,00	471,25
	6236 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	1 000,00	0,00
	6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000,00	724,22
	6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	700,00	0,00
	6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	7 486,00	346,20
	Total Chapitre 011	19 836,00	2 515,66
	Total Rubrique 0381	19 836,00	2 515,66
Rubrique 211	ÉCOLES MATERNELLES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	80 000,00	0,00
	60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	208 827,00	35 000,00
	60613 CHAUFFAGE URBAIN	65 340,00	0,00
	60623 ALIMENTATION	700,00	0,00
	60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	2 500,00	0,00
	60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	38 600,00	0,00
	60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	11 403,00	0,00
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000,00	0,00
	6067 FOURNITURES SCOLAIRES	54 000,00	273,00
	6068 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	5 000,00	2 000,00
	61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	16 631,00	0,00
	6156 MAINTENANCE	12 000,00	60,00
	6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	222,00	0,00
	6241 TRANSPORTS DE BIENS	10 000,00	0,00
	6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	34 000,00	20 162,00



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

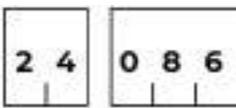
J. Helon
C. HELON

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	6 000,00	0,00
Total Chapitre 011		552 223,00	57 495,00
Total Rubrique 211		552 223,00	57 495,00
Rubrique 212	ÉCOLES PRIMAIRES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	87 200,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	372 675,41	74 694,73
60613	CHAUFFAGE URBAIN	126 282,97	0,00
60623	ALIMENTATION	700,00	0,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	5 000,00	0,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	42 500,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	15 515,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 000,00	2 000,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	144 672,00	737,10
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	600,00	3 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 600,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	7 257,00	32 500,00
6156	MAINTENANCE	17 000,00	60,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 200,00	0,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	10 000,00	11 818,60
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 000,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	31 000,00	32 985,58
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	8 000,00	0,00
Total Chapitre 011		880 202,38	157 796,01
Total Rubrique 212		880 202,38	157 796,01

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 301	ANIM LOCALE ET CULTURELLE		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	2 000,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 500,00	0,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	12 000,00	2 267,21
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	4 000,00	2 415,78
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	16 000,00	0,00
6156	MAINTENANCE	5 000,00	0,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	1 700,00	305,64
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	34 000,00	16 120,43
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	73 810,00	0,00
6234	RÉCEPTIONS	7 000,00	1 090,09
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	37 000,00	3 017,04
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	14 000,00	4 333,14
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 600,00	201,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	100 755,00	5 374,40
Total Chapitre 011		320 365,00	35 124,73
Total Rubrique 301		320 365,00	35 124,73
Rubrique 3111	ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 790,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	36 505,00	0,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	17 861,00	0,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	1 465,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 167,00	209,41
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 730,00	0,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE)	1 000,00	102,20
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	1 000,00	51,50
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	5 500,00	0,00
61351	LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	100,00	0,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	4 000,00	0,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	4 000,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	3 000,00	96,00
6156	MAINTENANCE	33 870,00	5 050,79
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	100,00	101,48
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	2 000,00	0,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 000,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	70 000,00	5 278,38
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	15 000,00	419,94
Total Chapitre 011		204 088,00	11 309,70
Total Rubrique 3111		204 088,00	11 309,70



Principe confère
La direction générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Helon
CARRÉ BELON

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 313	BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 500,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	106 931,34	19 298,92
60613	CHAUFFAGE URBAIN	49 722,38	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 000,00	0,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000,00	0,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	500,00	0,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 539,00	0,00
6156	MAINTENANCE	20 700,00	17 300,56
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	113 000,00	0,00
63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 035,00	0,00
Total Chapitre 011		309 927,72	36 599,48
Total Rubrique 313		309 927,72	36 599,48
Rubrique 321	SALLES DE SPORT, GYMNASES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 450,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	198 664,32	0,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	62 543,07	30 221,03
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	9 366,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	20 475,00	1,65
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	1 009,00	0,00
6156	MAINTENANCE	45 975,00	15 155,74
Total Chapitre 011		347 482,39	45 378,42
Total Rubrique 321		347 482,39	45 378,42

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 322	STADES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	10 505,00	0,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	500,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	700,00	0,00
6156	MAINTENANCE	1 800,00	268,76
	Total Chapitre 011	14 505,00	268,76
	Total Rubrique 322	14 505,00	268,76
Rubrique 3232	PISCINES ET BASSINS ÉCOLE		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	94 500,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	242 854,00	40 389,93
60613	CHAUFFAGE URBAIN	53 875,00	24 314,17
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	18 400,00	5 184,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 200,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	10 000,00	50,95
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	35 000,00
61358	LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	5 800,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	700,00	0,00
6156	MAINTENANCE	40 240,00	261,60
	Total Chapitre 011	473 569,00	105 200,65
	Total Rubrique 3232	473 569,00	105 200,65
Rubrique 3381	CENTRES D'ANIMATION		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 200,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	34 115,67	869,22
60613	CHAUFFAGE URBAIN	22 560,85	0,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 345 566,00	0,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	0,00	88 000,00
6156	MAINTENANCE	425,00	0,00
	Total Chapitre 011	2 406 867,52	88 869,22
	Total Rubrique 3381	2 406 867,52	88 869,22



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

Helène
CARRÉ HELÈNE

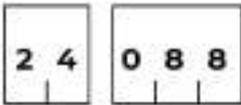
ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 4221	CRÈCHES ET GARDERIES		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	30 000,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	325 872,63	0,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	42 162,18	19 634,39
60623	ALIMENTATION	455 000,00	92 926,19
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	86 692,00	1 301,04
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	68 521,00	1 207,54
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	40 000,00	2 223,23
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 125,00	703,91
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	76 149,00	724,08
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	315 592,00	0,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	44 221,00	0,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	0,00	2 645,47
6156	MAINTENANCE	29 091,00	144,00
6182	DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	2 400,00	0,00
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	6 000,00	3 877,28
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	800,00	0,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	417 085,00	0,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	3 200,00	0,00
Total Chapitre 011		1 952 910,81	125 387,13
Total Rubrique 4221		1 952 910,81	125 387,13
Rubrique 511	ESPACES VERTS URBAINS		
	Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	22 000,00	0,00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	12 695,51	12 695,51
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 300,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	23 000,00	-10 242,09
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	12 800,00	-5 951,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	218 900,00	27 971,85
61521	TERRAINS	181 240,00	44 203,47
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	9 500,00	0,00
615232	RÉSEAUX	5 000,00	0,00
61558	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	7 500,00	5 211,65
6156	MAINTENANCE	31 350,00	5 237,51
6232	FÊTES ET CÉRÉMONIES	6 150,00	1 013,83
Total Chapitre 011		531 435,51	80 140,73
Total Rubrique 511		531 435,51	80 140,73
TOTAL DEPENSES		9 211 698,00	990 792,26

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES	Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général		
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	344 436,00	7 529,55
60612 ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	1 627 473,55	188 982,98
60613 CHAUFFAGE URBAIN	495 871,45	76 243,72
60623 ALIMENTATION	456 400,00	92 926,19
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKÉES	116 857,00	6 485,04
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	167 987,00	1 207,54
60632 FOURNITURES DE PETIT ÉQUIPEMENT	249 560,00	15 564,17
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	48 805,00	3 541,07
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES ... (BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUE)	1 000,00	102,20
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	198 672,00	1 010,10
6068 AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	96 049,00	-175,42
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 629 991,00	65 239,06
6132 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	393 692,00	88 000,00
61351 LOCATIONS MOBILIÈRES - MATÉRIEL ROULANT	131 939,00	17 614,60
61358 LOCATIONS MOBILIÈRES - AUTRES	28 800,00	0,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	78 221,00	0,00
61521 TERRAINS	181 240,00	44 203,47
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	480 910,00	31 616,57
615232 RÉSEAUX	5 000,00	0,00
61558 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS - AUTRES BIENS	37 097,00	37 807,65
6156 MAINTENANCE	268 251,00	48 294,60
6182 DOCUMENTATION GÉNÉRALE ET TECHNIQUE	6 622,00	407,12
6184 VERSEMENTS À DES ORGANISMES DE FORMATION	4 235,00	0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 200,00	0,00
6232 FÊTES ET CÉRÉMONIES	80 207,00	52 097,16
6233 FOIRES ET EXPOSITIONS	78 310,00	29 509,13
6234 RÉCEPTIONS	9 000,00	96 365,89
6236 CATALOGUES ET IMPRIMÉS ET PUBLICATIONS	41 000,00	3 017,04
6241 TRANSPORTS DE BIENS	21 000,00	11 818,60
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	67 000,00	5 057,36
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	11 000,00	500,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	707 296,00	58 786,33
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS - DIVERS - AUTRES	145 541,00	7 040,54
63513 AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 035,00	0,00
Total Chapitre 011	9 211 698,00	990 792,26
TOTAL DEPENSES	9 211 698,00	990 792,26



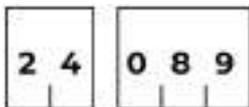
Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement
Helène
CARRÉ HELÈNE

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
	Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	
	002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00 920 913,15
		Total Chapitre 002	0,00 920 913,15
	Chapitre 74	Dotations et participations	
	748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE REÇUE	811 611,00 0,00
	748721	DOTATION DE GESTION LOCALE REÇUE	8 400 087,00 69 879,11
		Total Chapitre 74	9 211 698,00 69 879,11
		Total Rubrique 020	9 211 698,00 990 792,26
		TOTAL RECETTES	9 211 698,00 990 792,26

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0281 DOTATION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	188 196,00	215 699,80
Total Chapitre 458101		188 196,00	215 699,80
Total Rubrique 0281		188 196,00	215 699,80
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	49 584,00	105 618,64
Total Chapitre 458101		49 584,00	105 618,64
Total Rubrique 0381		49 584,00	105 618,64
TOTAL DEPENSES		237 780,00	321 318,44



Pour copie conforme
La direction générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement

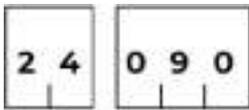

Gilles HELON

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Récapitulatif général			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	237 780,00	321 318,44
Total Chapitre 458101		237 780,00	321 318,44
TOTAL DEPENSES		237 780,00	321 318,44

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Chapitre 458201	Dotation d'investissement recue		
458201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	237 780,00	321 318,44
	Total Chapitre 458201	237 780,00	321 318,44
	Total Rubrique 020	237 780,00	321 318,44
	TOTAL RECETTES	237 780,00	321 318,44



ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT

POUR INFORMATION - MONTANTS DES DEPENSES PAR DOTATION

DOTATION	Pour mémoire budget précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'investissement	237 780,00	321 318,44
Dotation d'animation locale	811 611,00	66 611,49
Dotation de gestion locale	8 400 087,00	924 180,77
TOTAL	9 449 478,00	1 312 110,70

ETAT SPECIAL DU 10 EME ARRONDISSEMENT
DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DES DOTATIONS EN SENS DÉPENSES PAR CHAPITRE COMPTABLE ET RUBRIQUE
FONCTIONNELLE

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Dotation d'animation locale			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
0282	TRAVAUX URGENTS	471 410,00	28 971,10
0381	CONSEILS DE QUARTIER	19 836,00	2 515,66
301	ANIM LOCALE ET CULTURELLE	320 365,00	35 124,73
Total Chapitre 011		811 611,00	66 611,49
Total Dotation d'animation locale		811 611,00	66 611,49
Dotation de gestion locale			
Chapitre 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL			
020	ADM GÉNÉRALE COLLECTIVITÉ	571 356,00	159 094,14
02028	FLUIDES	0,00	7 529,55
0241	EQUIPEMENTS ASSOCIATIFS	110 000,00	12 327,60
0242	MAISONS DES ASSOCIATIONS	45 519,67	36 784,38
211	ÉCOLES MATERNELLES	552 223,00	57 495,00
212	ÉCOLES PRIMAIRES	880 202,38	157 796,01
3111	ENSEIGNEMENT ART PRATIQUE	204 088,00	11 309,70
313	BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUE	309 927,72	36 599,48
321	SALLES DE SPORT, GYMNASES	347 482,39	45 378,42
322	STADES	14 505,00	268,76
3232	PISCINES ET BASSINS ÉCOLE	473 569,00	105 200,65
3381	CENTRES D'ANIMATION	2 406 867,52	88 869,22
4221	CRÈCHES ET GARDERIES	1 952 910,81	125 387,13
511	ESPACES VERTS URBAINS	531 435,51	80 140,73
Total Chapitre 011		8 400 087,00	924 180,77
Total Dotation de gestion locale		8 400 087,00	924 180,77
Dotation d'investissement			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versee		
0281	DOTATION D'INVESTISSEMENT	188 196,00	215 699,80
0381	CONSEILS DE QUARTIER	49 584,00	105 618,64
Total Chapitre 458101		237 780,00	321 318,44
Total Dotation d'investissement		237 780,00	321 318,44



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Céline MELON

9 A A

10-2024-12 : Mise à jour du règlement du Conseil des Seniors du 10^e arrondissement.

Le Conseil du 10^e arrondissement,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2511-41 ;

Vu l'exposé de motifs n° 10-2024-12 en date du 11 juin 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Isabelle DUMOULIN, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis ;

DÉLIBÈRE :

Article unique : La mise à jour du règlement du Conseil des Seniors du 10^e arrondissement est approuvé.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

REGLEMENT DU CONSEIL DES SENIORS

ARTICLE 1

L'instance dénommée « Conseil des Seniors du 10^e » est composée de personnes retraitées habitant le 10^e arrondissement de Paris. Ses membres se réunissent dans un esprit de transparence loyale et de convivialité, et s'engagent à respecter une neutralité religieuse, politique et syndicale.

ARTICLE 2

Le Conseil des Seniors est, auprès du Conseil d'arrondissement, une instance consultative d'études, de propositions et d'actions dans tous les domaines touchant la vie des Seniors.

ARTICLE 3

Le Conseil des Seniors est constitué pour une durée de 6 ans liée à la mandature. Sa pérennité relève de l'autorité municipale. Sa présidence est assurée par la Maire d'arrondissement. Pour son fonctionnement, le Conseil des Seniors dispose d'un budget voté par le conseil d'arrondissement. Les engagements de dépenses sont décidés par le comité de pilotage et avalisés par la maire.

ARTICLE 4

L'organisation du Conseil est souple et évolutive. Le Conseil comprend un Comité de Pilotage et des commissions, placés sous la responsabilité d'une Vice-Présidence Exécutive composée de un à quatre membres élus par le Comité de pilotage, à l'issue de l'assemblée générale annuelle.

Les membres de la Vice -Présidence Exécutive sont choisis parmi les animat.rice.eur.s des commissions.

Ils représentent le Conseil des seniors auprès des élu. e.s et des autres partenaires du Conseil des seniors.

ARTICLE 5

Le Comité de Pilotage est composé de la Vice-Présidente Exécutive, des animatrices et animateurs des commissions et de leurs suppléants, issus de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 6

Le Comité de Pilotage se réunit au minimum trois fois par an. Il fixe les dates de réunions des différentes commissions. Le Comité de Pilotage est chargé de choisir, mettre en œuvre et suivre les actions du Conseil des Seniors du 10^e.

ARTICLE 7

Les membres du Conseil des Seniors participant aux différentes commissions se réunissent



une fois par an en Assemblée générale en Mairie sous la présidence de la Maire ou de son adjointe chargée des Seniors et de la Vice-Présidente exécutive du Conseil des Seniors. Les élus du Conseil d'arrondissement peuvent être présents à l'occasion de cette réunion plénière.

ARTICLE 8

Les Commissions sont constituées pour étudier les sujets retenus et se réunissent régulièrement sous la responsabilité de son animatrice (ou son animateur) ou de sa suppléante. Les commissions peuvent inviter des personnalités extérieures (élus, administratifs, spécialistes, instances comparables des autres arrondissements de Paris et d'ailleurs). Ces participants, extérieurs au Conseil des Seniors, seront appelés « correspondants du Conseil ».

Le compte rendu de chaque réunion de commission, validé par l'animatrice (ou l'animateur) ou sa suppléante et la Vice-Présidente, est diffusé aux membres actifs du Conseil des Seniors.

ARTICLE 9

Une fête annuelle publique permet de rendre compte du travail du Conseil des Seniors et de s'ouvrir à de nouvelles idées et à de nouveaux membres.

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DJS 76

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DJS 76**, proposant la relocalisation temporaire des activités du Centre Paris Anim' Château Landon - Avenant n°1 à la DSP relative aux Centres Paris Anim' du 10^e arrondissement ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Isabelle DUMOULIN : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DJS 76.

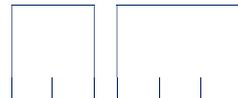
Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DJS 82

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DJS 82**, proposant l'attribution d'une subvention (279.000 €) conventions et avenants avec 75 associations de jeunesse (Paris Centre, 6e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'accès des jeunes à la culture ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Isabelle DUMOULIN : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DJS 82.

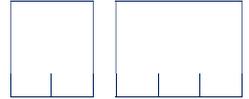
Nombre de Votants : 19

Pour : 19

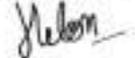
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 106

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 106**, proposant l'attribution d'une subvention aux associations chargées de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Philomène JUILLET : Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 106.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAE 118

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAE 118**, proposant l'attribution d'une subvention de fonctionnement (30 000 euros) et d'investissement (13 500 euros) et conventions avec l'association Espace Culturel et Universitaire Juif d'Europe (10e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 118.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 70

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 70**, proposant l'attribution d'une subvention relative à des actions d'accompagnement de familles et de jeunes migrants mis à l'abri dans des gymnases mis à disposition par la Ville de Paris ou hébergés dans un lieu pérenne ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 70.

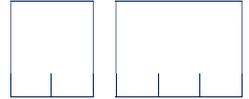
Nombre de Votants : 20

Pour : 20

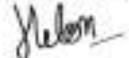
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 75

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 75**, proposant l'attribution d'une subvention (455 400 euros) Conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 75.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 65

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 65**, autorisant la Maire de Paris à signer le contrat de ville parisien 2024-2030 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis défavorable au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 65.

Nombre de Votants : 20

Pour : 1

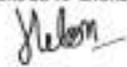
Contre : 18

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 100

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 100**, proposant l'adoption de la carte parisienne des quartiers populaires 2024-2030 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 100.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 64

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 64**, concernant l'appel à projets Parcours Linguistiques à Visée Professionnelle 2024 - Subventions de fonctionnement (90 000 euros) à 6 associations ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Kim CHIUSANO : Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes / Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'intégration ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 64.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

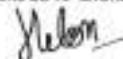
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAE 14

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAE 14**, proposant l'attribution d'une subvention (6 626 000 euros) et conventions avec 108 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des parisiennes et parisiens les plus éloignés de l'emploi ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Ulf CLERWALL : Conseiller d'arrondissement, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'insertion ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAE 14.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 50

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DFPE 50**, proposant l'attribution d'une subvention (385 920 euros), avenant n° 4 à l'association AJEFA pour ses 5 établissements d'accueil du jeune enfant ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 50.

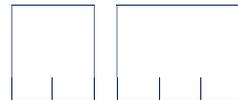
Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement


Céline MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 66

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 66**, proposant d'accompagner chaque famille selon ses besoins spécifiques ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 66.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 69

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DFPE 69**, proposant l'attribution d'une subvention (1 987 659 euros), avenants n° 2 et n° 3 à l'association ENVOLUDIA pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 69.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 115

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 115**, proposant une médiation familiale et Espaces de rencontre dont La Maison des liens familiaux -Subventions (436 500 euros), conventions et avenant à dix associations ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 115.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 118

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DFPE 118**, proposant l'attribution d'une subvention (939.400€) Convention et avenants à 15 associations pour le fonctionnement de ludothèques et ludomouv dans le cadre d'activités partagées et intergénérationnelles ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 118.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DFPE 137

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DFPE 137**, proposant l'attribution d'une subvention (733 806€) à 5 associations et avenants pour le fonctionnement des relais petite enfance (RPE) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DFPE 137.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSP 30

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DSP 30**, proposant l'attribution d'une subvention (177 020 euros) à l'association LIRE et avenant pour des actions de promotion de la lecture dans les PMI, Relais Petite Enfance et quartiers politique de la Ville (10,11,13,14,15,18,19,20) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Madame Awa DIABY, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la petite enfance, à la protection de l'enfance et aux familles ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSP 30.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Cécilia MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DJS 80

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DJS 80**, proposant l'attribution d'une subvention (255 000 €) conventions et avenants avec 61 associations de jeunesse (10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Isabelle DUMOULIN : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DJS 80.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DJS 81

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DJS 81**, proposant l'attribution d'une subvention (217 000 €) conventions et avenants avec 51 associations de jeunesse (5e, 10e, 12e, 13e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e) au titre de l'engagement et du pouvoir d'agir des jeunes ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Isabelle DUMOULIN : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DJS 81.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

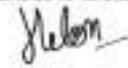
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



CÉLINE MELON

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 62

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 62**, proposant une Participation au titre de l'année 2024 aux 6 M2ADAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositifs d'appui à la coordination) au titre des CLIC (Centres Locaux d'Informations et de Coordination) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport d'Isabelle DUMOULIN, Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la jeunesse, aux Séniors et à la Solidarité entre les générations ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 62.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DVD 52

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DVD 52**, proposant un plan Vélo et Budget Participatif. Subventions de fonctionnement et d'investissement à 20 associations (montants 277 000€ en fonctionnement et 177 500 € en investissement) et conventions associées ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Pauline JOUBERT : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DVD 52.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

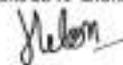
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A A/

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 261

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAC 261**, proposant l'attribution d'une subvention (30.600 euros) à dix-sept comités d'arrondissement et au Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 261.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 262

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAC 262**, proposant l'attribution d'une subvention d'équipement (2.000 euros) à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 262.

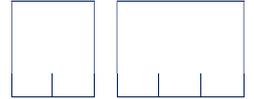
Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



9 A A/

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 318

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAC 318**, proposant l'attribution d'une apposition d'une plaque commémorative en hommage à Gérard Lopez, au 4 avenue Richerand à Paris 10^e ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 318.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DLH 143

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DLH 143**, proposant la location au CASVP de lots de copropriété dépendant de l'immeuble 84, quai de Jemmapes (10e) – Avenant au bail emphytéotique administratif du 27 novembre 2007 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Élie JOUSSELLIN : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant – Correspond défense ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DLH 143.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



9 A A/

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 23

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAC 23**, proposant l'attribution d'une subvention (100.000 euros) et avenant à convention avec la SAS Centre International de Créations Théâtrales - Théâtre des Bouffes du Nord.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Laurence PATRICE, Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 23.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A/

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 33

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DAC 33**, proposant l'attribution d'une subvention (250.926 euros), conventions avec 16 théâtres parisiens membres de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 33.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



Céline MELON

9 A A/

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DAC 374

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 374, proposant l'attribution de subventions (11.000 euros) à trois associations au titre de l'action culturelle locale du 10^e arrondissement et signature d'une convention annuelle et d'un avenant.

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Laurence PATRICE : Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DAC 374.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DEVE 44

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DEVE 44**, proposant l'attribution d'une subvention à l'association Veni Verdi pour le développement de projets d'agriculture de proximité et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs (25 000 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Sylvain RAIFFAUD, Conseiller Métropolitain, Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DEVE 44.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DEVE 54

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DEVE 54**, proposant l'attribution d'une subvention à 7 associations pour soutenir des actions en faveur d'un jardinage participatif inclusif, solidaire et facteur de bien-être (25 665 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Sylvain RAIFAUD : Conseiller Métropolitain, Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DEVE 54.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DEVE 59

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DEVE 59**, proposant l'attribution d'une subvention à l'association la fabrique documentaire (8000 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport Sylvain RAIFAUD : Conseiller Métropolitain, Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DEVE 59.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 44

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 44**, proposant l'attribution d'une subvention d'investissement (145 505.euros) à sept associations œuvrant dans le champ de la Solidarité. Conventions ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 44.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 88

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 88**, proposant l'attribution d'une subvention et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 31 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la FCS de Paris pour leur fonctionnement ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de : Sylvie SCHERER : Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, des Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 88.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DPE 23

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DPE 23**, proposant l'attribution d'une subvention (519 500 euros) à 18 structures œuvrant pour le réemploi et signature de conventions et d'avenants ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Léa VASA : Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DPE 23.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DEVE 48

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DEVE 48**, proposant l'attribution d'une subvention à 5 associations (6 projets) pour leurs actions d'accompagnement de personnes en situation d'insécurité alimentaire vers une alimentation durable (54 000 euros) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Thomas WATANABE-VERMOREL : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DEVE 48.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 28

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 28**, proposant l'attribution d'une subvention à 16 associations et convention ou avenant avec 8 d'entre elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Thomas WATANABE-VERMOREL : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 28.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DSOL 38

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DSOL 38**, proposant l'attribution d'une subvention (95 000 euros) à 7 associations et convention ou avenant à convention avec 5 d'entre elles, pour leurs actions de loisirs adaptés pour des personnes en situation de handicap ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Thomas WATANABE-VERMOREL : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DSOL 38.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 16

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n° **2024 DASCO 16**, proposant **des Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1 091 946€)** pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport : Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 16.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 42

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DACO 42**, proposant l'attribution d'une subvention d'investissement (198.183 euros) à 21 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - édition 2023-2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Eric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 42.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 48

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DACO 48**, proposant à CODP avec la copropriété sise 8, rue Jean Poulmarch-79, Quai de Valmy (10e) pour la réalisation d'une ITE empiétant sur l'emprise du collège Louise Michel sis 10, rue Jean Poulmarch (10e) ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;.

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 48.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DASCO 67

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DACO 67**, proposant l'attribution d'Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE - Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2024 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DASCO 67.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 39

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 39**, proposant l'attribution d'une autorisation de signature de la convention de dépôt pour le projet EIF FEL 4 au FAMI ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 39.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 110

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 110**, proposant un appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (93 600 euros) à 32 associations pour le financement de 47 projets dans les quartiers populaires du 10ème arrondissement ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Éric ALGRAIN : Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat – Énergie ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 110.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

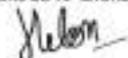
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



Pour copie conforme :
La directrice générale des services
de la Mairie du 10^e arrondissement



CÉLINE MELON

9 A /

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2024 DDCT 123

Le Conseil d'arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris n°**2024 DDCT 123**, proposant un appel à projets destiné aux associations visant à accompagner les habitants des quartiers populaires au Budget Participatif 2025 ;

Sur la proposition de Madame Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement ;

Sur le rapport de Raphaël BONNIER : Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif ;

Donne un avis favorable à l'unanimité au projet de délibération du Conseil de Paris n° 2024 DDCT 123.

Nombre de Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0



ELU.E.S
ECOLOGISTES
POUR PARIS 10

Conseil du 10^e arrondissement du 11 juin 2024

Vœu relatif à la transparence des votations citoyennes et à la mise en oeuvre effective du droit de pétition

*Déposé par Sylvain Raifaud, Léa Vasa, Sylvie Scherer, Isabelle Dumoulin,
Thomas Watanabe-Vermorel, Ulf Clerwall et David Delplanque, élu-e-s du
groupe Les écologistes pour Paris 10e*

Considérant le besoin de renforcer l'expérience démocratique à Paris ;

Considérant ainsi la volonté grandissante des Parisiennes et des Parisiens de participer à la vie et aux décisions dans leur Ville, comme en témoigne la hausse de 33% du nombre de personnes ayant voté au budget participatif, entre 2021 et 2022 ;

Considérant la nécessité de dialogue entre les instances élue-e-s, les instances de démocratie participatives et les différents conseils et assemblées mis en place par la Ville de Paris ;

Considérant la multiplicité des instances de démocratie locale et des dispositifs de démocratie participative à Paris avec des modes de fonctionnement propres et appelant à une meilleure articulation pour plus de lisibilité ;

Considérant la création d'une Assemblée citoyenne comprenant 100 membres en octobre 2021, qui participe à la construction des politiques publiques municipales à l'échelle de Paris ;

Considérant la possibilité pour ses membres de proposer des voeux et délibérations sur des sujets prioritaires définis et soumis au Conseil de Paris ;

Considérant le fait qu'il s'agit des seuls outils à leur disposition pour s'exprimer ;

Considérant l'existence d'un dispositif d'initiative pour les citoyen.nes de la Ville de Paris matérialisé par le dispositif "idées citoyennes" devant récolter 1500 soutiens en 6 mois, sans garantie que l'idée soit mise en oeuvre à la fin ;

Considérant le référendum d'initiative populaire effectif en Suisse sur la base de dépôts de pétitions ;

Considérant les deux votations organisées par la Maire de Paris concernant les trottinettes dites en "free-floating" et la dernière en date du 4 février 2024 sur la place des SUV dans la capitale, constituant un vote dit "participatif" afin de joindre les parisiennes et les parisiens à une prise de décision précise ;

Considérant la nécessité de permettre à chaque Parisienne et Parisien de donner son point de vue, de faire des propositions, et d'obtenir des réponses de la part de la municipalité ;

Considérant la méthode dite "Oregon" consistant à inclure les citoyen.nes avant les votations dans un processus délibératif ;

Considérant que cette méthode d'"évaluation d'initiative par les citoyens" consiste en la possibilité de distribuer des informations plus compréhensibles aux citoyen.nes, par les citoyen.nes eux-mêmes afin de permettre des débats plus approfondis ;

Considérant que par cette méthode, un groupe de 20 à 24 citoyen.nes est tiré au sort avant chaque consultation afin d'examiner en détails les propositions soumises au vote, en veillant à ce que les membres de ce groupe représentent les différentes catégories de la société ;

Considérant que durant 5 jours, les personnes tirées au sort discutent de l'initiative qui sera soumise au vote, tout en rencontrant des parties prenantes directement concernées par l'enjeu du vote ;

Considérant qu'un rapport est ensuite produit avec les arguments qui ont poussé à décider de soutenir ou rejeter l'initiative soumise, rapport qui sera ensuite distribué à toutes les personnes inscrites sur la liste des votant.es ;

Considérant le fait que les modes de scrutin de type majoritaire conduisent à favoriser l'option qui suscite le plus d'engagement plutôt que celle qui répond à l'intérêt général; qu'à l'inverse, les scrutins de type jugement majoritaire permettent de fédérer le plus grand nombre autour de l'intérêt général ;

Considérant la non effectivité du droit de pétition à la Ville de Paris ;

Considérant que la possibilité de procéder à des scrutins en ligne est à même d'accroître ce taux de participation ;

Considérant que par ailleurs, le fait de regrouper les différentes votations au niveau de chaque arrondissement et au niveau parisien en un exercice annuel est également à même d'accroître le taux de participation ;

Considérant la possibilité d'adresser des pétitions au Sénat et à l'Assemblée nationale, et au Parlement européen ou de soutenir des pétitions déjà publiées ;

Considérant que les pétitions déposées à l'Assemblée nationale et au Sénat sont en ligne sur FranceConnect ;

Considérant l'existence de la plateforme decider.paris.fr visant à faciliter l'expression des citoyen.nes dans les démarches de concertations, consultations ou enquêtes menées par la Ville de Paris.

Ainsi sur proposition de Sylvain Raifaud, Léa Vasa, Sylvie Scherer, Isabelle Dumoulin, Thomas Watanabe-Vermorel, Ulf Clerwall et David Delplanque, élu-e-s du groupe Les écologistes pour Paris 10e, le Conseil du 10e arrondissement émet le vœu :

- qu'un dispositif de droit de pétition renforcé soit mis en œuvre pour permettre à chaque parisienne et chaque parisien de proposer des thèmes à soumettre à la votation citoyenne, au niveau parisien et en arrondissement ;
- que l'ensemble des propositions formulées fassent l'objet d'une publication sur le site decider.paris, pour recueillir le soutien nécessaire à leur instruction ;
- que chaque votation parisienne soit précédée d'un travail au sein d'une assemblée tirée au sort, chargée d'évaluer les propositions citoyennes soulevant des questions d'intérêt général dans le périmètre de compétences de la Ville de Paris, de formuler les options à soumettre au vote et de rendre un avis citoyen sur le thème proposé, qui sera annexé au matériel de propagande et de vote ;
- que les travaux de cette assemblée soient appuyés par les services de la Ville, et l'audition d'expert.es ;
- que le Conseil de Paris et le conseil d'arrondissement valident les listes de propositions qui seront soumises au vote ;
- que le corps électoral inclue non seulement les parisien.ne.s inscrit-es sur les listes électorales, mais également les résident-e-s étranger-es et les jeunes de 16 à 18 ans ;
- que les propositions fassent l'objet d'un scrutin de type jugement majoritaire ;



Célia MELON

- que la Ville étudie la possibilité d'étendre les modalités de vote (nombre de bureaux de vote, amplitude horaire, vote en ligne sécurisé) ;
- que l'exercice de votation sur les sujets d'intérêt municipal fassent l'objet d'un exercice groupé une fois par an.



Conseil du 10^{ème} arrondissement de Paris
Mardi 11 juin 2024

VCEU

Présenté par Bertil FORT relatif à la sauvegarde de la plus vieille confiterie de Paris « Le Furet Tanrade »

Considérant que la chocolaterie et confiserie Le Furet Tanrade, située rue de Chabrol dans le 10^e arrondissement de Paris, est aujourd'hui fermée en raison d'une procédure d'expulsion lancée par le bailleur social Elogie-Siemp ;

Considérant que son propriétaire demande depuis des semaines une réunion de médiation avec le bailleur social afin de rouvrir et renégocier sa dette ;

Considérant que ce chocolatier, pâtissier et confiturier est établi dans ce quartier depuis 37 ans et consacre sa passion à sa boutique, Le Furet Tanrade, une institution parisienne fondée en 1728 qui est également la plus ancienne confiserie de la capitale ;

Considérant que son talent a d'ailleurs été maintes fois reconnu au cours de sa carrière : champion de France de confiture en 2002, troisième aux championnats du monde, et détenteur de nombreux titres de chocolatier ;

Considérant qu'il a su s'opposer aux industriels souhaitant le racheter et a su conserver son savoir-faire au fil des années, fidélisant sa clientèle et proposant une gamme de produits uniques qu'il renouvelle régulièrement ;

Considérant qu'il est connu dans le quartier, que les riverains y sont attachés et qu'il travaille également avec La Ruche Qui Dit Oui en circuit court depuis maintenant 10 ans ;

Considérant les difficultés rencontrées par de nombreux artisans traditionnels ces dernières années ;

Considérant que soutenir nos artisans, c'est soutenir ce qui fait partie de l'identité historique de notre arrondissement ;

Considérant que la Maire du 10^e arrondissement de Paris est également présidente de la SEM Paris Commerces et que la présidente du bailleur social Elogie-Siemp siège également au sein de ce conseil ;

Bertil FORT émet le vœu que la Mairie du 10^{ème} arrondissement :

- **organise une réunion de médiation avec le bailleur Elogie-Siemp afin de renégocier la dette ;**
- **accompagne le propriétaire du Furet Tanrade pour assurer la pérennité de cette marque historique et le maintien de sa boutique dans l'arrondissement.**